

# Budget fédérale de 2006–2007

## Introduction

Le premier budget fédéral du gouvernement conservateur introduit de nombreuses initiatives en vue de restructurer le rôle du gouvernement fédéral vis-à-vis des provinces, de fournir des avantages sociaux par le biais du système fiscal et de signaler qu'il est disposé à réduire l'envergure et la portée du gouvernement fédéral.

Les réductions d'impôts et les versements de réduction de la dette dans le budget de 2006 excèdent, au cours des deux prochaines années, l'investissement dans les programmes sociaux, à raison d'une proportion de deux pour un. En outre, le gouvernement a annoncé son intention de retrancher plus d'un milliard de dollars des ministères opérationnels au cours de l'année qui vient, réitérant la lapalissade que « les réductions d'impôt ne sont pas gratuites ».

Le budget contient encore plus de réductions d'impôt que le prédisaient la plupart des experts. Un total de plus de 20 milliards de dollars a été affecté à la réduction des impôts, entre autres, l'élimination des impôts sur le capital des corporations et la réduction de la taxe sur les produits et services. Pourtant, la plupart des Canadiennes et Canadiens ne verront pas la part du lion de l'allègement fiscal que propose le ministre des Finances Jim Flaherty. Un individu qui gagne 30 000 \$ par année paiera environ 300 \$ de moins en impôts alors que les individus qui gagnent plus de 100 000 \$ encaisseront jusqu'à 1987 \$.

Un aperçu de ce qui a été proposé par les groupes de promotion de la justice sociale, dont la Fédération, pour un budget fédéral socialement responsable et prudent sur le plan financier se trouve dans l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2006, du Centre canadien de politiques alternatives à l'adresse suivante : [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca).

## Remaniement des relations fédérales-provinciales

Le document qui accompagne le budget, intitulé « Rétablir l'équilibre fiscal au Canada », souligne la scission des pouvoirs au sein de la fédération tels que définis par la Constitution. Sous le thème dominant de l'« imputabilité », le gouvernement argumente que les rôles du fédéral et du provincial doivent être mieux définis, puisque le chevauchement des juridictions entraîne la confusion.

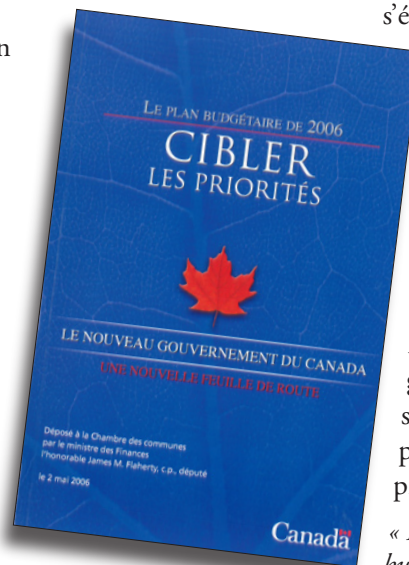
Dans une démarche en vue de rééquilibrer les relations fédérales-provinciales, le gouvernement fédéral suggère que les gouvernements précédents s'étaient montrés trop radicaux

dans les domaines de la responsabilité provinciale (p. ex. programmes sociaux, éducation) et ne s'étaient pas suffisamment concentrés sur les dépenses en matière de juridiction principale fédérale (p. ex. défense, sécurité, immigration).

Au cours de la prochaine année, le gouvernement fédéral remodelera son rôle dans l'éducation postsecondaire vis-à-vis des provinces :

*« Pour sa part, la ministre des Ressources humaines et du Développement social consultera également ses homologues provinciaux et territoriaux afin de déterminer les rôles que chaque ordre de gouvernement doit assumer en matière d'enseignement postsecondaire et de formation. Les résultats de ces consultations serviront de base à l'élaboration par le gouvernement fédéral, au cours de la prochaine année, de propositions sur l'aide fédérale à long terme rattachée à ces priorités. »*

Déjà cette note consultative a mené les experts à suggérer que le gouvernement fédéral devrait décentraliser son rôle dans l'éducation postsecondaire et permettre aux provinces d'expérimenter avec des initiatives régressives comme les programmes de remboursement en fonction du revenu. Il est fort probable, vu le ton général de ce budget, que le gouvernement fédéral hésitera à instaurer toute forme de normes nationales pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire.



Avis aux membres

2006  
mai



[www.cfs-fcee.ca](http://www.cfs-fcee.ca)

## **Paielements de transfert fédéraux et financement de base**

Malgré les surplus fédéraux massifs au cours des dernières années et d'un autre surplus cette année, le Budget de 2006 n'augmente pas le financement de l'éducation postsecondaire. Bien qu'il soit difficile de calculer précisément le montant retranché des transferts à l'éducation postsecondaire au cours de la dernière décennie, les premiers ministres provinciaux estiment les lacunes annuelles à 4,9 milliards de dollars. Ces compressions ont créé un climat dans lequel les frais de scolarité ont plus que doublé dans toutes les provinces sauf le Québec. En conséquence, l'accessibilité aux universités et collèges a été gravement compromise et la qualité a diminué.

Avant le Budget fédéral de 2006, le gouvernement prévoyait un surplus de 17,4 milliards de dollars en 2005–2006 et de 17,8 milliards de dollars en 2006–2007. Cependant, les réductions d'impôt ont diminué les surplus prévus à 8 milliards de dollars et à 3,6 milliards de dollars, respectivement, et les Conservateurs se sont engagés à affecter le reste du surplus à la réduction de la dette nationale.

Par conséquent, plus d'argent sera affecté à la réduction de la dette nationale — qui est déjà l'une des plus faibles au monde — plutôt que de rétablir le financement à l'éducation postsecondaire. Les Conservateurs ont aussi négligé de créer un paiement de transfert consacré à l'éducation postsecondaire, revenant sur leur promesse électorale fédérale de 2006.

### **C-48 : Modification budgétaire des Libéraux/NPD**

Dans le parlement fédéral précédent, le Nouveau Parti démocratique a conclu une entente avec les Libéraux au pouvoir en vue de modifier le budget fédéral de 2005 pour ajouter 1,5 milliard de dollars destinés à l'éducation postsecondaire.

Bien que le budget de 2006 des Conservateurs prétende observer cet engagement, si l'on regarde de plus près, on s'aperçoit que l'esprit du Projet de loi C-48 est trahi. Attendu que l'entente des Libéraux/NPD indique : « pour appuyer les programmes de formation et faciliter l'accès à l'enseignement postsecondaire, dans l'intérêt notamment des Canadiens autochtones, un maximum de 1,5 milliard de dollars; le budget des Conservateurs n'affecte qu'un milliard de dollars à un fonds destiné

à améliorer l'infrastructure et l'équipement des universités et des collèges... ainsi que les services institutionnels connexes. »

Pour cette raison, le budget retire le cœur du Projet C-48 : abordabilité. Ce n'est pas dire que des années de compressions de financement fédérales n'ont pas eu d'impact négatif sur la condition physique des universités et collèges canadiens; toutefois, opposer l'égalité d'accès à l'entretien différé est une élaboration de politique dure. Cela peut aussi faire partie d'une démarche plus large en vue de centrer le rôle fédéral dans l'éducation postsecondaire sur la recherche et le développement, laissant les questions d'accès aux gouvernements provinciaux. De plus, l'argent coulera seulement sous les auspices du Projet de loi C-48 dans l'éventualité d'un surplus fédéral d'au moins trois milliards de dollars.

Le niveau stupéfiant des réductions d'impôt dans le Budget fédéral de 2006 laisse peu de place aux changements imprévus dans l'économie. Selon le *Globe and Mail*, même une augmentation d'un pour cent des taux d'intérêt pourrait placer le gouvernement fédéral dans une position de déficit en raison de la réduction massive du revenu du gouvernement suite aux réductions d'impôt de 2006.

## **Imposition**

Le budget de 2006 instaure plus de deux douzaines de réductions d'impôt qui, à la fin, bénéficient très peu aux étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire. Le budget abandonne les ressources qui auraient pu facilement être orientées vers les universités et collèges afin de réduire les frais de scolarité.

Le programme électoral fédéral de 2006 du Parti conservateur ne fournissait pas grand-chose en matière d'idées de politique pour l'aide financière aux études. Seuls des changements d'imposition mineurs ont été proposés et le programme ne promettait rien à la population étudiante en matière d'aide initiale. Dans cette veine, le Budget fédéral de 2006 est conforme aux attentes minimales.

Le budget fédéral élimine l'imposition des bourses et subventions. Les subventions étaient imposables après 500 \$ jusqu'en 2000, lorsque la Fédération a exposé l'inadéquation des Bourses d'études du millénaire, et c'est alors que le gouvernement fédéral a décidé d'exonérer un montant de 3000 \$

(la moyenne du montant des Bourses d'études du millénaire). L'élimination de l'impôt sur les bourses n'est pas nécessairement aussi avisée qu'elle peut le sembler parce que la moyenne des bourses est toujours inférieure à 3000 \$. Par conséquent, l'exonération d'impôt est seulement applicable aux bourses de recherche des étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycles et à des récipiendaires de bourses dont le besoin ou le mérite est très exceptionnel.

Dans le cas des étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycles qui reçoivent des Bourses d'études supérieures du Canada (les subventions de recherche fédérales les plus généreuses à l'intention des étudiantes et étudiants), l'élimination de l'impôt sur les bourses de recherche feront économiser environ 1500 \$ aux étudiantes et étudiants de maîtrise et plus de 4000 \$ aux étudiantes et étudiants de doctorat. Cependant, la majorité des étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycles ne sont pas admissibles aux bourses de recherche fédérales. Donc, bien qu'une portion substantielle de la subvention soit récupérée par les récipiendaires de subventions, la politique fédérale ignore toujours le besoin financier de la plupart des étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycles. Pour empirer les choses, le gouvernement conservateur a refusé de mettre en œuvre la hausse de 50 % du nombre de Bourses d'études supérieures qui a été annoncée lors de la mise à jour fiscale et économique de novembre 2005 par le gouvernement précédent.

Le premier budget de Stephen Harper introduit aussi un crédit d'impôt non remboursable de 65 \$ par mois pour les étudiantes et étudiants à plein temps (20 \$ pour les étudiantes et étudiants à temps partiel) qui est censé défrayer le coût des manuels scolaires. Ce crédit d'impôt sera offert à toutes les étudiantes et à tous les étudiants, ou transférable aux parents, quel que soit le besoin financier. Le bénéfice net pour une

étudiante ou un étudiant inscrit à temps plein pour huit mois est prévu s'élever à un maigre montant de 80 \$, soit moins que le coût d'un seul manuel scolaire par année d'études. Cependant, la plupart des étudiantes et étudiants ne gagnent pas assez d'argent pour payer des impôts et ne tireront aucun avantage des crédits d'impôts non remboursables.

Bien que les Libéraux aient pratiquement inventé les crédits d'impôts comme forme d'aide financière aux études lorsqu'ils étaient au pouvoir, le critique libéral des ressources humaines Geoff Regan a déclaré lors d'un communiqué de presse avant le budget fédéral : « les crédits d'impôts et les exonérations fiscales ne sont pas la bonne approche de l'aide financière aux études parce qu'ils n'aident pas les étudiantes et étudiants de milieux à faible et à moyen revenus avec les frais de scolarité initiaux ».

Il a ajouté que les hausses de prêts pour les étudiantes et étudiants à revenu moyen « seront probablement englouties par les hausses de frais de scolarité. »

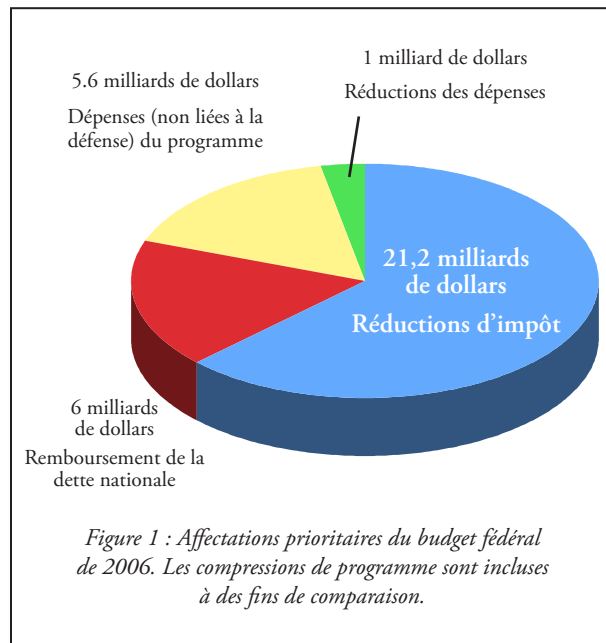
La Fédération accueille avec enthousiasme l'approche révisée qu'adopte le critique de l'opposition, et elle travaillera avec tous les partis de l'opposition pour proposer des solutions de rechange aux mesures insuffisantes suggérées dans le budget de 2006.

## Réduction de la taxe sur les produits et services

Les Conservateurs ont promis de réduire la TPS lors de la campagne électorale fédérale et ce budget amorce ce processus. Le budget réduit le taux de la TPS de sept pour cent à six pour cent à compter du 1er juillet 2006. En 2006-2007, le coût de la réduction de la TPS s'élèvera à 3,5 milliards de dollars et en 2007-2008 il s'élèvera à 5,2 milliards de dollars.

## Recherches universitaires

Le Budget fédéral de 2006 a été caractérisé de « budget de mauvaises nouvelles » par la communauté



universitaire. À l'exception des présidentes et présidents d'université, les organisations de recherche universitaire, dont le Consortium canadien pour la recherche et l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, ont vivement critiqué le budget.

Le budget fédéral augmente les budgets de base des conseils subventionnaires de recherches—CRSNG et CRSH—de seulement deux pour cent. Avec l'inflation, cela constitue une compression de la recherche commanditée par le fédéral.

Le budget fédéral élargit le financement annuel des coûts indirects de la recherche pour la quatrième année de suite. Le programme est augmenté de quinze pour cent en 2006 et à 300 millions de dollars chaque année. Malheureusement, les présidentes et présidents d'université n'ont pas réussi à trouver le moyen d'utiliser ce financement au profit de leurs établissements afin d'alléger les pressions montantes qu'exercent les frais de scolarité.

Des 100 millions de dollars qui sont orientés vers les agences de recherche fédérales, le Conseil de recherches en sciences humaines a reçu seulement 6 millions de dollars. Par contraste, 60 millions de dollars sont affectés à la Fondation canadienne pour l'innovation et au Programme des coûts indirects de la recherche.

Le budget fédéral s'engage à mener une étude de l'« optimisation des ressources » pour les activités des conseils subventionnaires, ce qui est probablement la démarche la plus notable sous la rubrique de la recherche. Cette étude doit aussi être examinée dans le contexte du dernier rapport du Groupe d'experts sur la commercialisation des résultats de la recherche universitaire, lequel insiste sur de nouvelles initiatives de commercialisation de la recherche comme la création d'un organisme consultatif sur la commercialisation, des programmes de bourses de recherche étudiante axée sur la commercialisation et le développement d'un « fonds spécial de commercialisation ». En tant que membres de l'opposition officielle, les députées et députés conservateurs dépréciaient régulièrement de nombreux projets de recherche universitaire, souvent en se basant uniquement sur le titre d'un projet. La Fédération travaillera étroitement avec ses partenaires de la coalition afin de s'assurer que la réponse du

gouvernement à ce rapport ne sert pas à attaquer la recherche fondamentale.

## **Programme canadien de prêts aux étudiants**

Aucune modification de structure au Programme canadien de prêts aux étudiants n'est incluse dans le budget fédéral.

Une modification mineure a été apportée à l'évaluation du Programme canadien de prêts aux étudiants en abaissant les « attentes de contributions parentales ». Par conséquent, il est plus facile pour les étudiantes et étudiants de certains foyers à revenu moyen d'être admissibles à un prêt d'études canadien. Voilà un changement positif, spécialement parce qu'il pourrait faire toute la différence pour certaines étudiantes et certains étudiants qui ne pourraient autrement se procurer l'argent requis pour participer à l'éducation postsecondaire.

Contrairement aux maximums de prêts, pour la plus grande partie, ce changement ne chargera pas encore plus lourdement les étudiantes et étudiants déjà endettés.

## **Conclusion**

Ce budget signale clairement que les Conservateurs veulent user d'une approche différente à la manière de gouverner, une qui retire le gouvernement fédéral des domaines de responsabilité conjointe avec les provinces. De fait, les réductions d'impôt introduites dans le Budget fédéral de 2006 sont tellement considérables qu'il se pourrait que le gouvernement conservateur doive faire des compressions dans les dépenses à l'avenir, au-delà du milliard de dollars déjà annoncé, afin de maintenir les réductions d'impôt. Des remarques publiques du premier ministre et du ministre des Finances mettent l'accent sur le fait que les Canadiennes et Canadiens sont supposément « surtaxés », mais ils ont rarement, si jamais, démontré le même empressement pour l'amélioration de l'accès à l'éducation postsecondaire. Une telle obsession de réduire les impôts à tout prix peut être un indice fatidique des perspectives pour les étudiantes et étudiants.